



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

L'accord national PIC 2018 se termine Au 31/12/19 à l'exception de la mesure visant à faire passer tous les agents encore I.2 en I.3 à la date de signature de l'accord.

BILAN DE L'ACCORD NATIONAL PIC 2018

Le 29 novembre 2019, les syndicats CFDT, CGC, CFTC, UNSA, signataires de l'accord national PIC 2018 étaient conviés à sa 4ème commission de suivi. Une séquence simple qui ne visait qu'à faire le bilan des avancées obtenues. Rappelons qu'à l'exception de la clause relative au passage de I.2 vers le I.3 qui court jusqu'à fin 2021, cet accord prendra fin le 31 décembre 2019.

Les avancées concrètes obtenues :

700 collègues ont eu la chance d'obtenir un CDI.

Ces recrutements externes ont été sans précédents depuis ces dix dernières années sur les PIC. L'année 2018 restera l'année la plus forte en nombre de CDI pour certaines PIC, et ce, depuis leur ouverture.

1000 collègues ont été promus. Parmi eux :

- 300 en tant qu'agent de production I.3,
- 270 en tant que pilote de production II.1,
- 20 sur des fonctions techniciens et assistants de classe II,
- 80 en tant qu'encadrant de la classe III,
- 20 en tant qu'encadrant de la classe IV.
- Ainsi que 310 autres, dont notamment des pilotes de production II.2 et II.3, et des promotions de collègues des services supports en classe III.

640 parcours qualifiants ont été engagés sur les 600 prévus.

Engagement tenu même si la CFDT déplore le manque de parcours qualifiants sur certaines fonctions comme les techniciens S3C. Les parcours qualifiants ont vu le jour grâce à la signature de la CFDT de l'accord « un avenir pour chaque postier ». Ce dernier prenant fin en 2020, il est encore trop tôt pour savoir si ce dispositif sera reconduit dans les années à venir.

L'engagement de passer tous les agents encore I.2 en I.3 avant 2021 se poursuit : 515 collègues promus en 2019.

L'accord national PIC signé par la CFDT prévoyait la promotion des agents I.2 présents à la date de signature de l'accord vers le grade de I.3 avant fin 2021. **Il reste donc aujourd'hui 976 collègues I.2 qui devront passer I.3 avant fin 2021. Ces promotions ont été intégrées dans un dispositif annuel régulier et se répartiront sur les deux prochaines années, à raison de 528 en 2020 et 448 en 2021.**

**S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS**